LOTZHEIM

Blotz'Notes

SOLIDARITÉ UKRAINE

14 Infos

10 Jeunesse

04 Budget 2022

Bulletin Municipal

Avril 2022

Site Internet : www.blotzheim.fr

Mairie de Blotzheim

Tél. : 03.89.68.40.09
Fax : 03.89.68.49.06
mairie@blotzheim.fr

Horaires d'ouverture:
Lundi: 9h-12h / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h / 14h30-17h30
Vendredi: 9h-12h / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité
(et sur RDV)

Le Maire: mardi matin et jeudi après-midi
Les adjoints:
M. Lucien GASSER: le lundi de 15h30 à 16h30
Mme Sandrine SCHMITT: le jeudi de 10h30 à 11h30
M. Yves MAURER: le vendredi de 10h30 à 11h30
Mme Corinne STIMPFLING: le mercredi de 10h30 à 11h30
M. Pierre STOFFELBACH: le mardi de 10h30 à 11h30

Bâtiments Communaux

Bibliothèque municipale	03.89.68.91.28
Centre multi accueil	03.89.68.91.30
Périscolaire « Les Mikados »	03.89.68.43.69
Périscolaire « Les Ouistitis »	03.89.40.15.45

Enseignement

Ecole primaire Jules Ferry	
- maternelle Jeanne d'Arc	03.89.68.45.30
- élémentaire Schweitzer	03.89.68.40.60
Collège des Missions	03.89.68.42.42

Sommaire

3 Le mot du Maire
4 Budget 2022
8 Environnement
9 Jeunesse
14 Infos
16 Etat civil
17 Anniversaires remarquables
19 Numéros utiles

Chers Blotzheimoises et Blotzheimois,

Nous venons de vivre un début d'année très particulier.

L'impact de la COVID et de son variant sur notre quotidien ont une nouvelle fois perturbé nos habitudes de vies. Ce virus a totalement bouleversé nos fêtes de fin d'année et prolongé l'ambiance morose et « électrique » que nous connaissions déjà depuis de trop longs mois. Le nouveau protocole sanitaire a empoisonné notre quotidien. Nous avons vécu un véritable parcours du combattant jalonné de mesures sanitaires qui ne sont malheureusement pas décidées par la municipalité mais bel et bien par le Gouvernement. Les agents et élus communaux ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'absence d'un enseignant non remplacé par l'Education Nationale, de l'obligation de non-brassage à l'école et aux périscolaires, des normes de sécurité en tout genre qui nous obligeaient à fermer l'accès de telle salle ou tel équipement.

Aujourd'hui, la situation semble s'améliorer. Est-ce dû à l'impact de la campagne de vaccination, à la perte de virulence de la Covid … ou la nécessité d'un retour à la normale après tant de mois de frustration et d'incertitude ?

La Covid était notre préoccupation première, mais la guerre est aux portes de l'Europe et nous replonge désormais dans les périodes sombres de notre Histoire que nous pensions durablement derrière nous !

Pourtant, en plein XXIème siècle, c'est bien la guerre qui éclate et on revoit des bombardements, l'exode des habitants forcés de s'entasser dans des caves pour sauver leurs vies, des maris mettre femmes et enfants à l'abri et revenir défendre leur territoire !

Une sale guerre aux conséquences dévastatrices non seulement humaines mais également économiques que nous allons tous devoir subir.

Alors oui nous venons de vivre un début d'année très particulier et malgré le contexte politique national et international qui laisse peu de place à l'optimisme, nous souhaitons énergiquement poursuivre nos actions pour l'avenir de Blotzheim et de ses habitants.

Pour cela et comme chaque année, le budget communal a été voté. Il donne enfin le signal de la reprise d'investissements repoussés par la crise sanitaire.

De nouveaux projets pour votre confort et votre qualité de vie vont voir le jour … entre autres de nouveaux bâtiments pour les pompiers et la Croix-Rouge, le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le futur multi-accueil (crèche), un programme voirie concentré sur la lutte contre les inondations côté rue des Pierres, une extension à l'étude pour renforcer la capacité d'accueil au périscolaire des Mikados…

Nous sommes conscients que certains projets n'ont pas pu être honorés car il a fallu faire des choix, que certains habitants vont devoir patienter et demeureront frustrés, que des critiques fusent notamment sur les réseaux sociaux, mais il est plus facile de critiquer que de s'intéresser aux vraies raisons des décisions prises.

Nous n'entrerons pas dans des polémiques interminables et stériles sur les réseaux sociaux, n'en déplaise aux mécontents (souvent les mêmes). Une commune ne se gère pas sur Facebook ou autres sites …

Les personnes sensées contactent la mairie et reçoivent toujours des explications et des réponses à leurs questionnements, car au risque de me répéter, ma porte et celle de mes adjoint(e)s sont ouvertes, et cela depuis bien des années. Aucune décision n'est prise à la légère. Elle résulte toujours de faits ou de problèmes répétitifs, que ce soit au niveau de la sécurité, de la tranquillité ou de la salubrité publique.

Espérons que le printemps soit synonyme d'apaisement, de tolérance, et que la crise sanitaire soit dernière nous. Que cette guerre s'achève sur des accords acceptables même s'il sera difficile d'oublier …

Que les beaux jours qui s'annoncent nous apportent la sérénité et la paix auxquelles nous sommes tous attachés. ■

Votre Maire,
Jean-Paul MEYER

BUDGET 2022

Les priorités du budget 2022 s'appuient sur les ambitions suivantes : stabilité des taux d'imposition et des tarifs municipaux, maintien de l'investissement pour le développement de la Ville et des services à la population en maitrisant les dépenses de fonctionnement. En effet, la crise sanitaire de 2020/2021 et ses effets négatifs sur les finances communales obligent les communes à rester prudentes et à conserver quelques marges de manœuvre si elles ne veulent pas être condamnées à juste pouvoir gérer le quotidien et les urgences dans les années à venir. Se rajoute à cela les effets de la guerre en Ukraine, surtout en ce qui concerne les augmentations des coûts de l'énergie et des matières premières pour les projets de constructions. ■

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 9 678 110 €

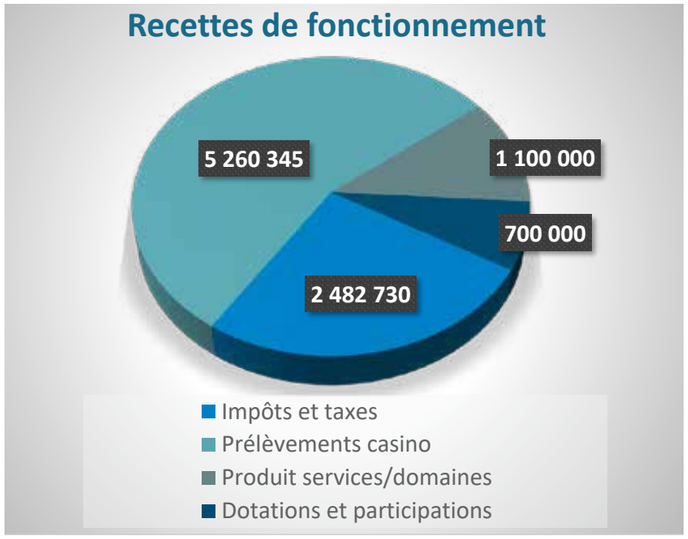

NB : ce graphique ne retrace que les lignes les plus importantes du budget

Recettes de fonctionnement

Elles reposent essentiellement sur les recettes du casino (55% des recettes), les autres recettes provenant des recettes fiscales, des dotations et participations ainsi que des produits des services (notamment des périscolaires).

➢ Impôts et taxes :

Pour l'année 2022, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est fixé à 3,4% par le projet de Loi de Finances 2022, coefficient identique à la hausse des prix en 2021. La perte des recettes liée à la suppression de la taxe d'habitation est totalement compensée à hauteur de 466 277 € par l'Etat.

➢ Les recettes du casino :

Les prélèvements sur le produit brut des jeux du casino pour l'année 2021 ont été très largement impactées par la crise sanitaire et la fermeture du casino sur plus de 7 mois.

Pour 2022, les prévisions sont à la hausse (sans atteindre celles de 2019) dans un contexte malgré tout d'incertitude liée à l'évolution de la Covid.

75% de ces recettes ne font que transiter dans le budget fonctionnement et sont reversés au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du casino comprenant les villes de Mulhouse, Saint-Louis et Blotzheim).

➢ Les produits des services :

Les recettes provenant notamment des périscolaires (parents utilisateurs et aides de la CAF) devraient être en hausse cette année du fait notamment que des activités en dehors des lieux d'accueil peuvent à nouveau être proposées. Il n'y aura pas de vente de bois en 2022.

➢ Dotations et participations :

Les participations les plus importantes proviennent du SIVU pour les dépenses de fonctionnement de tous les bâtiments affectés aux activités culturelles ou sportives (409 000 €), des droits de mutations (100 000 €), du fonds de compensation de la TVA sur les dépenses de fonctionnement (50 000 €) et de la dotation rurale de solidarité (50 000 €).

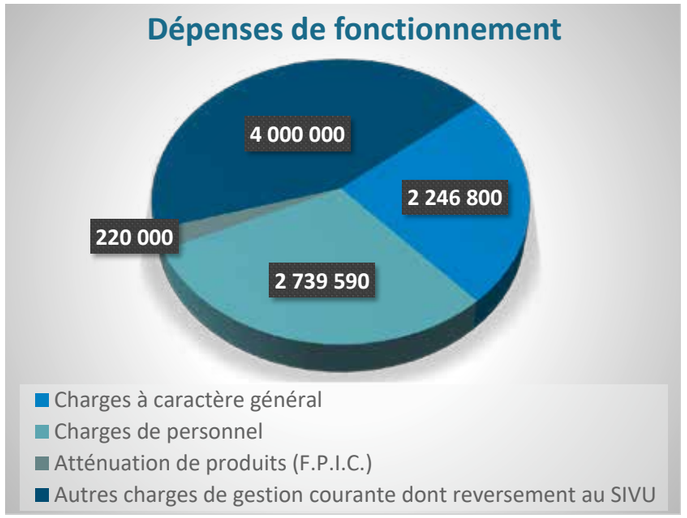

NB : ce graphique ne retrace que les lignes les plus importantes du budget

Dépenses de fonctionnement

➢ L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général :

Les principaux postes de dépenses sont les contrats de prestations de services, les énergies avec une prise en compte des augmentations actuelles et celles à venir, l'alimentation avec la forte progression de la reprise des activités des deux périscolaires et de l'animation jeunesse, l'entretien des bâtiments communaux, etc. Le coût de chaque activité ou prestation est analysé et identifié, afin de permettre la réalisation d'économies sans modifier la qualité du service proposé.

➢ Les dépenses de personnel :

Des mesures catégorielles décidées par l'Etat (cotisation apprentissage CNFPT, revalorisation des grilles indiciaires des agents des catégories C et la prise en compte de l'accélération des carrières des agents de catégorie C d'un an) vont venir impacter ce chapitre pour 2022. Outre l'impact en année pleine des créations de postes décidées en 2021 (dont la police municipale) pour les besoins des services de la ville, l'année 2022 verra la mise en œuvre du renforcement de l'accueil du périscolaire « les Mikados » avec la création de 15 nouvelles places dès la rentrée 2022-2023, avec deux recrutements à prévoir.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique sociale, la ville participe au financement d'une partie des contrats de protection sociale complémentaire santé des agents de la commune et pour la presque totalité de leur complémentaire prévoyance qui a vu ses cotisations augmentées cette année et jusqu'à la fin du contrat en 2024.

➢ Les prélèvements sur la fiscalité :

Le fonds national de garantie individuelle de ressources (F.P.I.C.), dont Blotzheim est contributrice car jugée « commune aisée » de même que Saint-Louis Agglomération, reste stable par rapport à l'année dernière.

➢ Les autres charges de gestion courante :

Pour Blotzheim, outre la reconduction de la subvention au CCAS à hauteur de 19 000 €, les subventions aux diverses associations et le financement de la convention d'objectif du Multi-Accueil pour environ 290 000 €, ce poste comporte le reversement au Syndicat Intercommunal Blotzheim, Mulhouse et Saint-Louis de 75% des prélèvements communaux au titre des jeux du casino pour 2022 estimé à 3,375 millions d'€.

Les effets de la guerre en Ukraine sur les dépenses de fonctionnement et une estimation prudentielle des recettes du casino ne permettent pas cette année de dégager un autofinancement (virement à la section d'investissement). ■

En section d'investissement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 7 279 701 €

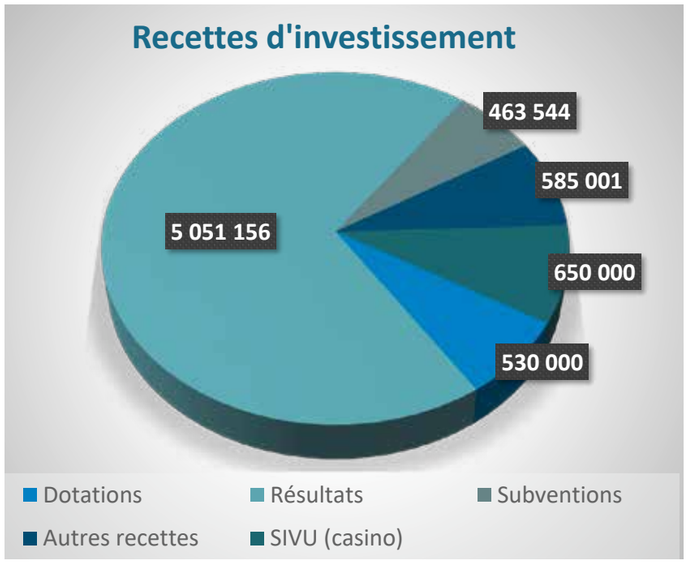

Recettes d'investissement

Les principales recettes prévisionnelles sont :

➢ **Résultats du budget 2021 :**
Destinés à financer 100 % des reports des dépenses d'investissement 2021.

➢ **Fonds de concours du SIVU :**
Doit être utilisé pour des investissements dans le domaine culturel, sportif ou touristique.

➢ **Les dotations :**
Il s'agit des fonds de compensation de la TVA et de la taxe d'aménagement.

➢ **Autres recettes :**
Les autres recettes sont abondées par l'amortissement des immobilisations et la vente de terrains (rue des Bois Moulés, rue de l'Industrie).

➢ **Subventions :**
Il s'agit d'aides de Saint-Louis Agglomération pour les abribus, la deuxième tranche d'installation des LEDS dans le cadre de l'enveloppe du fonds de concours et la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie.

Parmi les autres aides, citons la Communauté Européenne d'Alsace (CEA) pour l'installation de la fibre dans les écoles, Territoire d'Energie Alsace pour l'installation des LEDs et l'Etat pour les LEDs et l'installation d'un socle numérique dans les écoles.

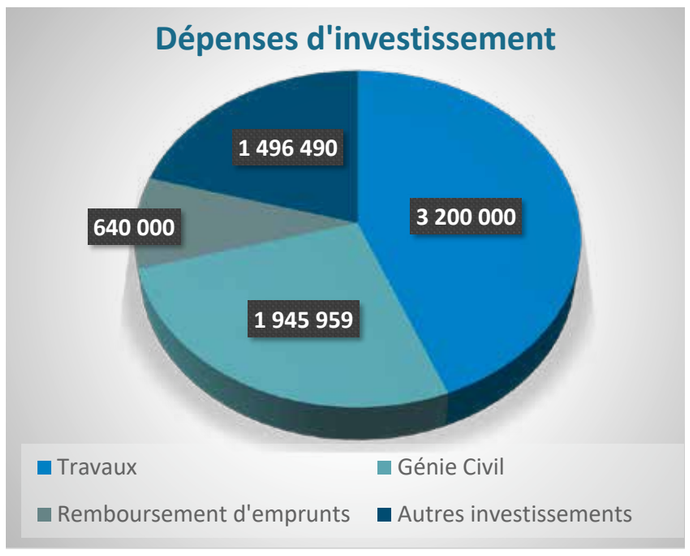

Dépenses d'investissement

➢ **Travaux :**
Dans ces dépenses nous retrouvons des reports de 2021 (travaux déjà engagés ou décidés en 2021) pour 1 360 000 €. Les reports les plus importants concernent la réhabilitation de la toiture et des panneaux photovoltaïques de l'école maternelle (400 000 €), le solde pour le foyer Saint-Léger (136 000 €), l'installation d'un éclairage LEDs au stade (115 000 €) et les travaux d'étanchéité de la toiture du Palais Beau Bourg, salle Hector Berlioz (129 300 €).

Les crédits nouveaux votés en 2022 représentent 1 840 000 €. Ils portent, pour les plus significatifs, sur les crédits alloués au pôle secours (1 070 000 €), l'installation d'une cuisine à l'étage du foyer Saint-Léger afin de transférer la salle de repas pour les Mikados et augmenter ainsi la capacité d'accueil pour les repas de midi (200 000 €), les premiers financements pour le nouveau bâtiment multi-accueil (crèche, 248 500 €) et la réfection de poutres abimées à la Maison du Parc et au lavoir (80 000 €).

➢ **Génie civil :**
Le montant des reports s'élève à 1 182 000 €. Les reports les plus importants concernent les voiries 2020 et 2021 (500 000 €) et la première tranche de l'installation de l'éclairage LEDs (190 680 €).

Parmi les nouvelles dépenses (720 000 €), nous avons, pour ne citer que les plus importantes, des travaux de rétention et d'infiltration d'eau dans la rue des Pierres (320 000 €), la pose d'un enrobé autour du stade synthétique (132 000 €), la deuxième tranche de l'installation de l'éclairage LEDs (74 000 €), la réfection de chemins ruraux (55 000 €) et l'aménagement d'un terrain de basket « 3x3 » (50 000 €).

➢ **Autres investissements :**
626 480 € sont prévus pour des achats de terrains dont 400 000 € pour une préemption d'un terrain bâti rue du Général Salan en vue de l'installation de la police municipale et de Caritas au centre de la commune, 241 200 € pour l'achat de nouveaux véhicules pour les services techniques dont une nouvelle balayeuse et un nouveau tracteur. Le reste concerne des dépenses courantes comme par exemple du mobilier, du matériel informatique, des frais d'études, etc.

➢ **Remboursement d'emprunt :**
Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours.

Les montants et chiffres présentés dans ces pages représentent les engagements les plus importants, notamment en ce qui concerne les dépenses d'investissement.

Vous pouvez trouver des informations plus précises dans le rapport d'orientation budgétaire (D.O.B.), soumis au conseil municipal le 10 mars, sur le site internet de la ville.

Taxes locales

Lors de sa séance du 07 avril, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux des taxes locales.

Taux 2022 des taxes locales :

Taxe foncier bâti : 28,50 %
Taxe foncier non bâti : 64,45 %

Blotzheim est la commune qui affiche la plus faible augmentation de sa taxe foncière en dix ans dans le département du Haut-Rhin (Article paru dans les Dernières Nouvelles d'Alsace le 29.10.2021).

La hausse de 16,9 % résulte des revalorisations annuelles successives des valeurs locatives fixées par l'Etat durant ces dix années.

La dette communale

Au 31 décembre 2021 la dette globale était de 5 113 661 €. La dette dont le risque global est presque inexistant est répartie pour plus de 96 % d'emprunts à taux fixe (niveau 1A selon la Charte de Bonne Conduite « CBC »).

Fin 2021, le ratio de désendettement était de 2,6 années pour une moyenne nationale comprise entre 5 et 7 années. ■

Les plus hauts, les plus bas

Augmentations entre 2010 et 2020

- **Les plus hautes dans le Bas-Rhin:**
  Obersoultzbach (64,1%), Dalhunden (58,9%) et Achenheim (58,9%);
- **Les plus hautes dans le dans le Haut-Rhin:**
  Rammersmatt (81,7%), Koestlach (70%) et Bouxwiller (59,5%).
- **Les plus basses dans le Bas-Rhin:**
  Wittersheim (2,7%) ou Hochstett (6,3%).

Mais certaines communes font «mieux», ayant fait **diminuer la taxe** en dix ans: c'est le cas de Hengwiller (-9,3%), de Dismsthal (-9,1%) et de Lochwiller (-6,6%); dans le Haut-Rhin, Blotzheim (16,9%), Saint-Louis (20,1%) et Michelbach-le-Bas ou Buschwiller (20,2%).

Première abeille avec le label APIcité

La commune de Blotzheim a reçu sa première abeille avec le label APIcité, un engagement global pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs ainsi que la préservation de la biodiversité locale. C'est la première ville haut-rhinoise à en disposer. Ce label est accordé jusqu'en 2023.

Pour Stéphane Roth, responsable des espaces verts, il semblait logique que la commune s'inscrive dans cette démarche de sauvegarde de l'environnement proposée par l'Union nationale pour l'apiculture française (Unaf).

En effet, Blotzheim est engagé depuis plusieurs années dans cette sauvegarde, notamment depuis 2014 avec la démarche zéro phytosanitaire en ville, récompensée par le label « Commune nature » (créé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est) et ses deux libellules.

Avec plus de 70 ruches dans la commune dont neuf dans le verger de l'école d'apiculture, une certaine « culture » de l'abeille se développe à Blotzheim. Depuis la création de cette école en 2017, il y a une excellente participation des villageois et beaucoup de jeunes s'y investissent. Chacun peut aller se former aux techniques d'entretien des ruchers et le miel obtenu est revendu sur notre marché local. ■

Le label APIcité a incité la commune à choisir l'insecte jaune et noir comme thème de fleurissement de l'année. Les employés des services techniques ont préparé des structures, des motifs, des ruches et le fleurissement est réfléchi pour attirer l'abeille avec de nombreuses espèces mellifères.

Notons que plus de 770 arbres sont plantés en milieu urbain et 4500 m² de prairies, qui ne sont fauchées qu'une seule fois dans l'année à l'automne, permettent de laisser pousser les fleurs et favoriser la biodiversité.

Les vacances d'hiver de nos jeunes

44 enfants des **Mikados et de l'Animation Jeunesse** ont pris part à un séjour ski à Morzine durant les vacances de février (du 6 au 12 février 2022). La station de ski Morzine/Les Gets a été un terrain de jeu privilégié où chaque skieur, du débutant au plus confirmé, a trouvé une piste à sa mesure. Pour les novices, l'apprentissage du ski alpin a été accompagné de quelques chutes spectaculaires mais sans gravité tandis que, pour les plus confirmés, les sommets du domaine ont offert la possibilité de descentes palpitantes.

Tous les jeunes qui le souhaitaient ont pu apprendre et perfectionner leur technique de glisse grâce à l'encadrement de leurs animateurs ainsi que de 15 heures de cours avec des moniteurs de l'Ecole du Ski Français. Les enfants ont été fiers en fin de séjour de porter leur première, deuxième, voir 3ème étoile bien méritée après tous leurs efforts.

Les enfants ont été accueillis au chalet l'Escalade, un hébergement collectif récemment agrandi et rénové. Ils se sont sentis à l'aise dans leur chambre et dans de grands espaces communs. La cuisine était de qualité et les repas montagnards particulièrement appréciés.

Les jeunes de l'**Animation Jeunesse** sont restés dans le thème de la glisse après la semaine à Morzine. Outre les traditionnels atelier cuisine, grand jeu par équipes et activités sportives, ils ont participé à une journée de ski de fond et de de tubing à la Planche des Belles Filles, se sont défiés au laser game et ont fait glisser leurs lames sur la glace de la patinoire de Colmar.

30 jeunes ont profité des animations proposées la deuxième semaine des vacances.

Du côté des **Ouistitis**, les vacances ont été animées autour des thèmes « Les Jeux Olympiques d'Hiver », et « Les Super-Héros ». Des bricolages, des grands jeux, des ateliers pâtisserie et autres animations ont été proposés aux enfants durant deux semaines.

Des temps forts ont également rythmé les vacances : Des Olympiades organisées au Palais Beaubourg, une matinée Baby-gym à la maison des Associations, ainsi qu'une grande kermesse avec structures gonflables, jeux musicaux, brochettes de bonbons…

Pas moins de 65 enfants ont participé aux animations proposées.

Chez les **Mikados**, horsle séjour ski, les enfants se sont vu proposer diverses animations à Blotzheim. La première semaine était sur le thème des « arts visuels » où les enfants ont pu notamment réaliser des créations en trois dimensions ou encore créer des trompes l'œil.

La deuxième semaine était sur le thème de « ma première étoile » : Les enfants ont travaillé l'argile pour modeler et peindre une étoile et ont également confectionné des skieurs en bois. Une soirée pyjama avec repas raclette a clôturé la semaine.

Des sorties étaient également programmées. Les enfants sont partis faire une randonnée en raquette et ont fabriqué leur propre igloo. Ils se sont également défoulés sur les structures gonflables du parc Locagonfle. 82 enfants ont participé aux animations sur cette période. ■

Contact 3-6 ans :
Accueil de loisirs « Les Ouistitis »
1a, avenue Nathan Katz - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03 89 40 15 45 - mairie.ouistitis@blotzheim.fr

Contact 6-11 ans :
Centre de loisirs « Les Mikados »
19a, rue du Foyer - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03 89 68 43 69 - mairie.mikados@blotzheim.fr

Contact 11-17 ans :
Schmitter Cédric - Service jeunesse et sports
3, rue du Rhin - 68730 Blotzheim
Tél : 03.89.68.40.09 - mairie.jeunesse@blotzheim.fr

Prévention routière pour les enfants

En partenariat avec l'école Jules FERRY, la police municipale met en place tout au long de l'année des interventions de prévention routière afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Premier thème abordé en janvier par le policier municipal, également moniteur d'éducation routière, avec les élèves des classes de CM1 et CM2 : circuler dans des conditions particulières, « voir et être vu ».

En effet, en période hivernale, il est primordial pour les cyclistes et les piétons d'être vu et de bien voir. L'acquisition progressive des règles et des comportements liés à l'usage de la rue et de la route est très importante.

C'est à l'aide de divers posters et de vidéos expliquant les risques et les dangers dans l'espace routier que les élèves ont été rendu attentifs au comportement à adopter.

Un thème est ressorti plus spécifiquement : circuler et marcher dans des conditions particulières surtout en période hivernale. Pour cela les enfants ont revu les fondamentaux, les différents risques et dangers (nuit, brouillard, neige…) pendant cette période et quel matériel ou équipement sont nécessaires à pied ou à vélo (les lumières, les baudriers, les matières réfléchissantes, les catadioptres et l'état en général du vélo).

D'autres fondamentaux ont été rappelé tel que le port obligatoire du casque à vélo pour les moins de 12 ans, qui a été mis en place depuis mars 2017. Ont également été évoqués le port de la ceinture de sécurité et la place des enfants dans la voiture, mais aussi la manière de sortir d'une voiture à l'arrêt en stationnement. Enfin, la place très importante des adultes en tant que premier éducateur d'éducation routière a été rappelée (parents, familles, accompagnateurs et usagers de la route). ■

Suite à l'intervention de Monsieur Lequin, chef de la police municipale, les élèves ont souhaité à leur tour rappeler les règles de sécurité routière à tous les enfants de l'école.

Un travail de conception d'affiches, de rédaction de slogans et de textes de remerciement s'en est suivi avec un enthousiasme unanime de la part de tous les élèves.

Monsieur Lequin est revenu à l'école et ils ont pu lui montrer le résultat de leur réflexion et lui remettre une affiche souvenir.

A. FREY, enseignante

Multi accueil « Les Ptits Choux »

C'est dans une maison alsacienne, perchée sur les hauteurs blotzheimoises que résonnent depuis bientôt vingt ans, des rires, des comptines, quelques cris et larmes aussi parfois. Cet endroit aux dessins sur les fenêtres et bolides dans les cours abrite le multi accueil « Les Ptits Choux » !

Derrière ces mûrs, pas moins de trente-deux enfants peuvent être accueillis par la douceur, le professionnalisme et la bienveillance d'une vingtaine de professionnelles de la petite enfance. Les enfants sont répartis en deux groupes, les petits moyens à l'étage et les moyens grands au rez-de-chaussée. La particularité du lieu réside principalement dans sa gestion, confiée l'association Gestion Enfance de Blotzheim. Cette organisation permet une dimension où l'humain a une place centrale.

Nous laissons nos enfants entre les mains expertes d'éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, aides maternelles ou encore maitresses de maison, le tout bien managé par un trio de direction composé de Pascale, assistante de direction, Aude, directrice-adjointe, et Sophie Jonat, directrice, à la tête de cette joyeuse maisonnée. Ce sont elles qui vous accueillent pour la première fois et évoquent inscription, intégration, formalités… ce sont elles qui vous apaisent, vous conseillent et vous consolent aussi parfois avant de passer le relais à leur équipe. Cependant, le gros avantage de laisser votre enfant au multi-accueil « Les Ptits Choux », c'est de sentir tout l'attachement que ces femmes ont pour vos petits … ils ne sont pas que des enfants accueillis mais des petits êtres dont elles connaissent les préférences, les expressions du visage lorsqu'une filouterie est en marche, les manies
et ce ne sont rapidement plus que des professionnelles ; il s'agit de Floriane, Nadine, Cindy, Sandra, Elodie, Janis, Myriam, Evelyne, Virginie, Lucie, Emilie, Martine, Sandrine, Karima et Isabel vers qui nos enfants tendent si aisément les bras. Elles sont les détentrices de toutes les petites choses, les secrets, aventures, les détails qui ont jalonnés la journée de votre enfant. Ces femmes sont un peu magiciennes… n'avez-vous pas remarqué que votre bambin mange de tout à la crèche ? que ses siestes y sont bien plus longues ? Telles des fées ou des super-womans, elles sont à l'écoute des chagrins, soignent les bobos, accompagnent les (premiers) pas et surtout veillent au bon développement de votre enfant… Elles sont aussi peintres, conteuses, DJ (eh oui, the place to be pour les booms !), pâtissières (des crêpes, des compotes maisons, de bons gâteaux …) et plus encore selon les projets menés. Car oui, chaque année un ou plusieurs thèmes sont définis et déclinés pour apprendre et créer. En ce moment, c'est la nature qui est mise à l'honneur et chaque parent peut suivre ces projets via le site et les belles productions des enfants….

L'important après tout, c'est que votre bout de chou aime y aller… et même une fois passé à la maternelle il évoque encore avec tendresse ces héroïnes de son enfance !

Vingt ans d'amour, une myriade de petits choux, et encore de belles aventures et surprises à venir. ■

Article rédigé par l'association

INFORMATIONS :

wp.lesptitschoux.fr +33 3 89 68 91 30

lesptitschoux@orange.fr

C'est l'association de parents « Gestion Enfance de Blotzheim » qui gère le multi accueil en partenariat avec la CAF, la PMI et la municipalité.

Elle est composée principalement de parents et de bénévoles. Chaque parent peut postuler afin d'être membre du Conseil d'Administration et ainsi prendre part directement à la vie de la crèche.

L'association est subventionnée par la commune à hauteur d'environ 280 000 € par année selon une convention d'objectifs.

Solidarité Ukraine

Une trentaine de bénévoles de l'Unité Locale des 3 Frontières de la Croix-Rouge Française, avec le soutien logistique et le concours actif de la municipalité de Blotzheim et de conseillers municipaux, ont organisé trois jours de collecte du 12 au 19 mars.

Des dizaines de donateurs venus des 40 villes et villages de Saint-Louis Agglomération ont apporté des denrées alimentaires non périssables (pour exemple 500 boites de conserves), des pâtes, des sucreries, etc…ainsi que des produits d'hygiène ou des dons financiers.

Les organisateurs ont fait face à un élan de générosité incroyable de la part des habitants de notre territoire, ce qui a encore renforcé l'envie d'aider des volontaires Blotzheimois.

L'objectif de cette collecte est de soutenir les familles dans l'Agglomération qui hébergent des réfugiés venus d'Ukraine. Les besoins peuvent être adressés à la mairie qui fera suivre la demande aux secouristes. ■

L'Unité Locale a également mis en place des cours de français, en collaboration avec une professeure de français ukrainienne et plusieurs bénévoles ont suivi une formation afin de pouvoir dispenser des cours de français adaptés. A cette occasion, une aide aux démarches administratives est également proposée.

SPA de Mulhouse

Société Protectrice des Animaux de MULHOUSE HAUTE-ALSACE

La SPA de Mulhouse nous a demandé de publier le communiqué ci-dessous.

Fourrière du Refuge de la SPA

C'est un service public assuré par la SPA de Mulhouse pour le compte de la commune.

Les collaborateurs de la SPA récupèrent sur les bans communaux les chiens et chats errants qui ont été signalés. La Brigade Verte ainsi que les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), qui normalement ne devraient plus être actifs dans ce domaine, amènent aussi les animaux errants.

Ce sont les Mairies contractantes qui signalent et demandent d'intervenir. C'est pour cette raison que le public doit d'abord s'adresser à sa Mairie.

Procédure

A la demande des personnes importunées par des chats errants, la mairie édite un arrêté municipal autorisant la SPA de Mulhouse Haute-Alsace à faire le trappage.

La SPA de Mulhouse Haute-Alsace prend contact avec les personnes concernées ou la mairie pour la mise en place et l'exécution du trappage.

Au besoin, la mairie peut demander directement à la SPA de Mulhouse Haute-Alsace de réceptionner un chat trappé par un habitant de la commune.

La réception des chats trappés se fait à la SPA de Mulhouse-Alsace pendant les jours et heures ouvrés.

Les dimanches et autres jours fériés, il faut s'adresser à la Brigade Verte ou à la Police Municipale voire les pompiers, qui déposeront l'animal à la SPA de Mulhouse Haute-Alsace.

En cas d'animal domestique accidenté, les dimanches ou jours fériés, les autorités le déposeront chez le vétérinaire de garde (à la charge de la SPA de Mulhouse Haute-Alsace).

Pour un chien divagant les jours et heures ouvrés, il faut le sécuriser et appeler la SPA de Mulhouse Haute-Alsace qui viendra le chercher.

Les dimanches et jours fériés, même procédure que pour les chats. ■

SPA de Mulhouse Haute-Alsace
21, rue Edouard Singer
68100 Mulhouse
03 89 33 19 50
contact@spa-mulhouse.fr

Fermeture de la poste

Thomas ZELLER, Président de la Commission départementale de présence postale territoriale, a rencontré le 16 février 2022 Laurent LECORNET, le nouveau directeur territorial Alsace du groupe La Poste, en présence de Jean-Marc DEICHTMANN, Président de Saint-Louis Agglomération.

Cette rencontre a permis d'évoquer la problématique persistante du manque de personnel et des fermetures de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues des bureaux de Poste, notamment ceux de Village-Neuf, Hégenheim, Hésingue et Blotzheim.

Thomas ZELLER et Jean-Marc DEICHTMANN ont tenu à exprimer le mécontentement des élus et des usagers au directeur territorial de la Poste, face à une situation qui dure depuis de longs mois et pour laquelle aucune issue favorable ne semble se profiler à court terme. ■

La situation n'évolue pas malgré les nombreux courriers et appels téléphoniques du Maire à la direction de la Poste. La Mairie de Blotzheim est réduite à la même enseigne que les particuliers. Pour assurer un suivi des affaires courantes, un agent municipal doit se rendre à Hésingue pour récupérer et déposer le courrier de la mairie.

ETAT CIVIL
du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021

Naissances

Le 24 juillet
Mathis FORSTER – AUBLE

Le 26 juillet
Simon LENOBLE

Le 26 juillet
Victoria LENOBLE

Le 06 août
Miral DJOUAD - BENSAFI

Le 06 août
Mya MURAT - RAOELSON

Le 25 août
Gabin MARCHAND

Le 30 septembre
Evan PIERRON - VANTREPOL

Le 15 octobre
Raphaël WEILAND – CALIGARI

Le 17 octobre
Alessia CALAMBRIA - GALVAGNO

Le 8 novembre
Léandro MURZILLI - SCHULTZ

Le 12 décembre
Nils WALTER – MULLER

Le 20 décembre
Jade FRANCISCO - SIMON

Le 28 décembre
Xavier JELTSCH – MULLER

Le 31 décembre
Lorik SEFERI - HABBI

Décès

Le 08 juillet à Blotzheim
Roland RÜEGG – 54 ans

Le 12 juillet à Mulhouse
Christophe GRAJWODA – 51 ans

Le 18 juillet à Saint-Louis
Philippe KOCH – 57 ans

Le 4 août à Bâle
Geneviève GRIENENBERGER ép. SCHLICHT – 83 ans

Le 20 août à Mulhouse
Christine LEISERING épouse SCHMITT – 59 ans

Le 25 août à Blotzheim
Carmen, Agnès VONFLIEG ép. GIEDER – 89 ans

Le 14 septembre à Colmar
Martin JACOB – 76 ans

Le 04 octobre à Blotzheim
Jean Roger GROH – 84 ans

Le 15 octobre à Blotzheim
Antoine MORTIZ – 97 ans

Le 15 octobre à Mulhouse
Pierre MINET – 75 ans

Le 17 octobre à Mulhouse
Marguerite STRIBY veuve FUCHS – 84 ans

Le 28 octobre à Thann
Suzanne PAPEGAY veuve NOBS – 72 ans

Le 24 novembre à Saint-Louis
Noël REINHART – 65 ans

Le 8 décembre à Village-Neuf
Mani (Charles) GIEDER – 67 ans

Le 13 décembre à Mulhouse
Fernand LIEBY – 85 ans

Le 17 décembre à Blotzheim
Raymond GRAFF – 91 ans

Le 18 décembre à Blotzheim
Mauricette MASSONAUD veuve LERICHE – 88 ans

Le 31 décembre à Mulhouse
Simon LENOBLE – 5 mois

Mariages célébrés à Blotzheim

Le 3 juillet
Jean-François ERB & Cindy THURNHERR

Le 31 juillet
Patrick RODRIGUES & Audrey KELLER

Le 31 juillet
Emilien GAMEIRO & Camille BREQUEVILLE

Le 21 août
Yvan MARIE & Corinne GOEPFERT

Le 28 août
Nuhi ALIU & Jennifer JUBIN

Le 28 août
Jérôme GIEGEL & Mariel MENIGOZ

Le 16 octobre
Quentin DANTUNG & Cynthia BLATT

ANNIVERSAIRES REMARQUABLES

(Mai 2022 - Octobre 2022)

9 mai	**NUSSBAUMER Madeleine née GYGER**	12 rue des Chalets	90 ans
10 mai	**KIM Marie**	EHPAD Jean-Monnet - Village-Neuf	100 ans
28 mai	**MEYER Nicole née MAILLARD**	20 rue Hopfet	80 ans
31 mai	**STOCKY Jeannine née HOUGNON**	14 rue des Romains	85 ans
2 juin	**THALMER Hans**	10 rue du Kirschgraben	95 ans
3 juin	**MUNCH née SCHMITT Jeanne**	6 rue de Fleurs	90 ans
16 juin	**EBLE Pierre**	2 rue Général Salan	80 ans
17 juin	**BURG Senta née HUGO**	4 rue du Colonel Chancel	80 ans
2 juillet	**KUENY André**	14 rue des Vergers	80 ans
4 juillet	**VICENZIO Monique née RODANGE**	4 rue du 19 Novembre	85 ans
15 juillet	**MULLER Véra née ERMEL**	3 rue du Mar. De Lattre de Tassigny	80 ans
17 juillet	**OBERDORF Jeanne née GROH**	18 rue du Trottrain	80 ans
23 juillet	**BOESINGER Antoinette**	7 rue du Château	80 ans
5 août	**RAUCH Fernand**	9 rue des Vergers	80 ans
12 août	**BECK Gérard**	23 rue du Général De Gaulle	85 ans
5 septembre	**DUPONQ Michel**	7 rue de l'Ecole	80 ans
2 octobre	**VONARB Alphonse**	5A rue du Général De Gaulle	80 ans
11 octobre	**GUTKNECHT Alfred**	11 rue de Village-Neuf	85 ans
13 octobre	**GROSS Marie-Louise**	65 rue du Rhin	80 ans
31 octobre	**BUBENDORFF Marthe née SCHERMESSSER**	18 rue Alma	90 ans

NOCES D'OR : 50 ans de mariage

19 mai	**WOLF Jean-Paul et Klara (née GRÜCKER)**	13 rue des Frères Brehm
21 août	**SCHNEILIN André et Sylvia (née SPINHIRNY)**	27A rue de l'Artisanat
25 août	**BIANCHI Jean-Claude et Christine (née WINTERBERGER)**	7 rue du Kellergraben
27 octobre	**DRECHSEL Nicolas et Colette (née STIRCHLER)**	8 impasse des Merles

NOCES D'ORCHIDÉE : 55 ans de mariage

29 juillet	**DUPONQ Michel et Eléanor (née POSADA)**	7 rue de l'Ecole

NOCES DE DIAMANT : 60 ans de mariage

4 mai	**ZIEGELTRUM Antoine et Yvonne (née WETZEL)**	16 rue Froneck

Toutes les personnes (ou leurs représentants légaux) ont donné leur accord pour la publication des informations dans cette rubrique, conformément à la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD) et aux dispositions de l'article 9 du Code Civil.

Pour nos Aînés

Jusqu'au dernier moment, la Ville de Blotzheim avait gardé l'espoir de retrouver ses Aînés pour le repas de Noël prévu en décembre 2021 au Royal Palace à Kirrwiller.

Malheureusement, au vu des conditions sanitaires à cette période et dans un souci de préserver la santé de tous, il avait été décidé de reporter cette sortie au printemps.

Les conseillers municipaux ont distribué à tous les habitants de plus de 70 ans de Blotzheim ainsi qu'à leurs conjoints des chèques cadeaux valables chez tous les commerçants et artisans affiliés à l'association des commerçants de Blotzheim « La Beaubourgeoise ». Ainsi, 458 enveloppes ont été remises aux personnes concernées, en espérant

que ces présents offerts par la Ville de Blotzheim aient apporté un peu de bonheur pour ces fêtes une nouvelle fois perturbées par la pandémie.

La sortie est à présent prévue en juin, en espérant cette fois que rien ne viendra la contrecarrer. ■

Sìch isetza fer d'Sprooch

Salü Binander

Ich hoff alli sin gsung. No dara langi Virus Krisa, känna mehr andlig wìder ohni Maska umalaufa. Jetzt seht ma wìder lachendi Gsìchter, un dr Friejohr ech o do. Natür verwàcht, Baïm fanga a vo blija, ìberall Tülpa, Krokuslé, Primélé. D'Végélé pfiffa wia latz.

Mi Papapa hät immer gsait « An Maria Verkündigung, kehra d'Gräslé üm ».

Jetzt han ìch wìder a Frog an Alli : hinterem Schloss geht a Waglé düra, d'Wàarb. Wer weiss was dass bédidet ? Ich fraï mi uf a Antwort.

Mini Adrassa: .edith.bixel@yahoo.fr

Uf mim Spazirwag ech mìr a ganz luchtig Hislé ufgfàlla. Wer kà mìr sàga wo dass ech ?

Wenn ma dia armi Litt üs Ukraina seht wo flìchta, dangt sicher a manga zrûck vo Blotzheimer in d'Landes han miassa geh. Mìr hoffa dass alles a güat End wìrt na.

Ich hoff dass àlli a scheine Ochtra verbrocht han, mìt vil Ochte-rhaslé, Lamélé un Ochtereir.

Bis zum nächta mol, blibet gsund !

Euri Edith Bixel

SERVICES PUBLICS

Véolia Eau (24h/24)	09.69.32.35.54
ENEDIS (ex ERDF)	09.72.67.50.68
GrDF Urgence Sécurité Gaz (24h/24)	08.00.47.33.33
Renseignement/Raccordement ou déplacement d'ouvrage gaz	09.69.36.35.34
SAINT-LOUIS AGGLOMERATION :	
- Standard	03.89.70.90.70
- Service de l'assainissement et de l'eau	03.89.70.22.65
- Service des déchets ménagers & déchetteries	03.89.70.22.60
- Espace France Services	03.67.27.01.30
- Transport/Distribus	03.89.69.73.65

Conciliateurs de justice :
- M. WINTERBERG et M. RICHARD chaque lundi de 9h à 11h à la mairie de Huningue
- Mme FRUEH, M. RICHARD et M. JADOT chaque jeudi de 9 h à 11 h à la mairie de Saint-Louis

EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers	18
Gendarmerie	17
Police municipale	03.67.93.00.10
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Centre antipoison	03.88.37.37.37
Brigade verte	03.89.74.84.04
S.P.A de Mulhouse	03.89.33.19.50
Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)	

SOCIAL

Assistantes sociales:

Centre médico-social (sur rendez-vous, jeudi de 14h à 17h en mairie)	03.89.70.91.80
Espace Solidarité Seniors (ex pôle gérontologique)	03.89.89.71.00

Professionnels du secteur médical ou paramédical :

retrouvez toutes les informations sur le site internet de Blotzheim dans la rubrique « Services - Services (para)-médicaux »

Pôle santé	03 89 68 41 38

Cette édition du bulletin d'information a été tirée à 2 750 exemplaires pour la somme de 4 053,50 Euros TTC

Directeur de la publication: Monsieur le Maire

Impression : Freppel Imprimeur IMPRIM'VERT®

BadenMedia
VERANSTALTUNGS- & KÜNSTLERSERVICE

Ne pas jeter sur la voie publique

BLOTZNER PARTY NIGHT

SAMEDI 21.05.2022

BLOTZHEIM

F-68730 Blotzheim, Palais Beau Bourg

Ouverture: 19:00 heures | Spectacle: 20:00 heures | **Billet: 12,00 €**

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Vente de billets au :

Tabac-Presse FELBLINGER

11 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

68730 BLOTZHEIM

E-tickets:

Protocole sanitaire en vigueur à la date de la manifestation

Place libre / Places assises garanties

Organisateurs: Associations de Blotzheim/BadenMedia

weitere **Informationen** unter

www.badenmedia.de

design by mediastudios